



**Aimer Vivre à Toulouse**

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Jeudi 6 octobre 2022

## **Détournement d'argent public**

### **La Mairie de Toulouse compte déposer plainte**

La Mairie de Toulouse a appris aujourd'hui, jeudi 6 octobre, la mise en garde à vue de l'ancien président de l'association Atoll Loisirs et de l'accusation qui porte sur un détournement d'argent provenant de subventions publiques.

La Mairie, ayant subventionné cette association pendant la période incriminée pour la gestion du CLAE de l'école élémentaire Fabre, a saisi immédiatement sa direction juridique pour étudier les suites à donner, avec la volonté ferme de déposer une plainte contre X.

Par ailleurs, la Mairie de Toulouse n'a plus de convention en cours avec cette association. La gestion du CLAE de l'école élémentaire Fabre est assurée par la Fédération Léo Lagrange.

---

#### **Service de presse**

Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)  
[espacepresse.toulouse.fr](http://espacepresse.toulouse.fr)

Suivez toutes les informations  
du service de presse sur le fil  
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*